



BERNARD LOISEAU SA
SA au capital de 1.790.125 €
Siège social : 2, rue d'Argentine
21210 Saulieu

016 050 023 RCS DIJON

Descriptif du programme de rachat d'actions qui a été soumis aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 29 JUIN 2006

1) Date de l'Assemblée Générale autorisant le programme de rachat d'actions

29 juin 2006

2) Nombre de titres de capital détenus par la société

A la date du 30 avril 2006, la Société détient 5.230 actions propres, soit 0,36% du capital au titre du contrat de liquidité AFEI.

A la connaissance de la société, il n'y a pas eu de mouvement significatif sur les actions propres depuis le 30 avril 2006

3) Objectifs du programme de rachat

Les actions achetées pourront être utilisées par ordre de priorité décroissant aux fins :

- D'animer le marché secondaire ou la liquidité de l'action Bernard LOISEAU par un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte AFEI reconnue par l'AMF ;
- D'attribuer des actions aux salariés de la société et des filiales du groupe Bernard Loiseau, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions ;
- D'acheter des actions pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- D'annulation des actions ainsi rachetées.

4) Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristique des titres que la Société se propose d'acquérir et prix maximum d'achat

La part maximale du capital que BERNARD LOISEAU se propose d'acquérir, sous réserve d'y être autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 29 juin 2006, est de 10% du capital de la société, arrêté à la date du 31/12/2005, correspondant à un total de 143.210 actions, soit un investissement théorique de 1.074.075 euros sur la base du prix maximum d'achat de 7.50 euros figurant dans la résolution qui sera soumise à l'Assemblée Générale des actionnaires. Compte tenu de l'auto-détention actuelle de 5 230 actions, soit 0.36% du capital social, la société s'engage à ne pas acheter plus de 9.64% du capital dans le programme de rachat, soit 138 054 actions.

La société s'engage en outre à rester en permanence dans la limite de détention directe ou indirecte de 10% de son capital, conformément à l'article L.225-210 du Code de commerce.

De même, la société s'engage à maintenir un flottant suffisant qui respecte les seuils tels que définis par Euronext Paris SA.

En application de l'article L. 225-210 du Code de commerce, le montant du programme ne pourra pas être supérieur aux montants des réserves libres jusqu'à l'arrêté des comptes annuels sociaux de l'exercice en cours.

5) Durée du programme de rachat

18 mois à compter de l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2006, soit jusqu'au 29 décembre 2007

6) Opérations effectuées par voie d'acquisition, de cession ou de transfert, dans le cadre du précédent programme de rachat

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte au 28 juin 2006 : 0.46%

Nombre d'actions annulées au cours des 24 mois : Aucune

Nombre de titres détenus en portefeuille au 28/06/2006 : 6 604

Valorisation comptable du portefeuille des actions auto-détenues au 28 juin 2006 est de 29 693 euros, correspondant au contrat de liquidité

Valeur du marché du portefeuille des actions auto-détenues au 28 juin 2006 est de 28 926 euros.

Les 6 604 actions auto-détenues sont affectées en totalité à l'objectif d'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bernard LOISEAU par un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte AFEI reconnue par l'AMF.

La société BERNARD LOISEAU n'a pas utilisé de produits dérivés dans le cadre de son précédent programme de rachat d'actions.

Opérations effectuées Au titre de son dernier Programme de rachat	Flux bruts cumulés*		Positions ouvertes au jour du dépôt De la note d'information**	
	Achats (2)	Ventes/ Transferts (2)	Position ouverte à L'achat	Position ouverte à la vente
Nombre de titres	22 834 (1)	20 509 (1)	Call achetés : - Puts vendus : - Achats à terme : -	Call achetés : - Puts vendus : - Achats à terme : -
Échéance maximale moyenne			-	-
Cours moyen de la transaction	4.51	4.19		
Prix d'exercice moyen, le cas échéant : Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montant en euros	102 912	85 950		

* Les flux bruts cumulés comprennent les opérations d'achat et de vente au comptant ainsi que les opérations optionnelles et à terme exercées ou échues.

** Les positions ouvertes comprennent les achats ou ventes à terme non échus ainsi que les options d'achat et les options de ventes non exercées.

(1) Actions achetées ou vendues afin d'assurer l'animation du titre.

(2) Il s'agit des opérations réalisées par un prestataire de services d'investissement intervenant de manière indépendante pour le compte de la société Bernard Loiseau SA du 18 mai 2005 au 28 juin 2006.